



EN DIRECT DU CSE SEPTEMBRE 2025

(pas de valeur légale)

Validation des comptes-rendus de CSE

Les élus n'ont pas transmis les comptes rendus depuis le CSE de février 2025 (soit 6 réunions). Les salariés sont volontairement écartés du dialogue social !

C'est pourquoi, et conformément aux valeurs syndicales de l'UNSA, nous rappelons l'importance de ce partage d'informations pour que tous les salariés soient pleinement impliqués dans le dialogue social.



au nombre important d'événements sécurité ces deux dernières semaines. Cela passe par une EVO et du temps de repos pris par les salariés avant et après leur mission.

Information importante

- La partie sol sera transférée chez PRESTAFER au 1^{er} octobre 2025 avec maintien des acquis.
- 6 agents concernés.

Prochains chantiers

- Besançon de S40 à S50 (finitions) avec 18 conducteurs, 13 locomotives et 7 PAM/AATTx.
- FRET Millet.

Attention : le chantier de Besançon sera déterminant pour la suite. Les agents devront faire preuve de rigueur et de professionnalisme.



EVO non respectée

Les salariés qui ne respecteront pas leur jour d'EVO n'auront pas le droit à l'IGD. La Direction rappelle qu'elle est dans l'obligation de veiller à la santé et à la sécurité des salariés (risques routiers). Elle doit aussi préserver l'activité de l'entreprise en réaction



Suivi du droit d'alerte des élus (demande UNSA Ferroviaire)

Les éléments sur le taux d'utilisation des agents nous ont été communiqués.

Cependant, aucune distinction n'est faite entre les JS effectuées à domicile (type ETL) et sur le terrain (qui ouvrent le droit à des éléments variables de rémunération, heures de nuit, heures supplémentaires). Ce sont justement ces éléments qui créent une forte disparité salariale.

La direction déclare ne pas être en capacité de présenter ces informations aux élus et au DS.

L'UNSA insiste pour que la transparence soit de mise, afin de défendre une justice sociale et de rétablir une équité salariale entre les agents.

Suivi de la mise en place de la prime de remplacement pour la partie sol

(engagement UNSA Ferroviaire)

Les primes ont été versées aux agents concernés.

Pour rappel, la prime de remplacement est débloquée lorsqu'il y a un remplacement et que l'amplitude de travail est supérieure à 10h.

Au vu de l'évolution de nos activités, l'UNSA souhaite redéfinir les termes à l'avenir pour plus de clarté pour les agents.

Planning

- La direction sollicite les clients pour que les besoins soient figés jeudi afin de pouvoir envoyer les plannings jeudi soir.
- Pour le HSI Besançon, la Production s'engage à donner aux agents concernés le plus d'éléments possible et un prévisionnel sur plusieurs semaines.
- La Production souhaite indiquer les repos sur 15 jours.
- L'outil SECOYA est en pleine évolution et devrait permettre d'avoir plus d'informations sur les missions, la présence et le nom d'un stagiaire. Les éléments de la mission seront transmis avant, en dehors des repos (fiches train, etc.), dans la mesure du possible.
- La Production est sensible au sujet du Droit à la Déconnexion.

C'est un pas en avant qui va dans le sens de la solidarité et de la protection des salariés que l'UNSA défend sans relâche.

Prime tunnel

Une prime tunnel existe chez GCF, il n'est pas prévu d'étendre cette prime chez nous. Nous avons des primes qui n'existent pas dans les autres entreprises du groupe.

ORFEA Réseau

La direction ne peut pas s'engager dans le contexte actuel à un partenariat avec ORFEA Réseau.

L'UNSA Ferroviaire rappelle que des réductions sont toujours valables avec nos partenaires Lagrange et Isula Vacances pour les salariés en déplacement, en attendant la mise en place d'un CSE efficace.

médaille SETVF

Mise en place de la médaille SETVF depuis 2 ans dans l'entreprise, avec bonification de 500 € de la part de l'employeur.

Cela concerne les salariés ayant 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise. Il n'y a pas de rétroactivité possible.

CET : alimenté par les repos uniquement

Utilisation via EURECIA lors de la demande de congés (répartition manuelle)

Le solde du CET figure sur le bulletin de salaire.

Formations

- JFC terrain lors du chantier de Besançon ou pour la JFC 2026 au plus tard.
- Les cadres qui souhaitent participer à des formations peuvent en faire la demande auprès de leur supérieur hiérarchique.

La Fédération UNSA-Ferroviaire peut vous aider dans vos demandes de formations.

Carte CANIF

Démarches longues et complexes. À ce jour, nous n'avons pas accès aux portails car nos missions tombent à la dernière minute.

Contact :

Sandy Belkacem
Belkacem.s@unsa-ferroviaire.org
0645655363